

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 14 août 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PERROCHON Elodie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absents excusés :

PAIN Sylvie donne pouvoir à L'HELGOUALC'H Nadège
SAIPHOU Amélie

Absents :

RIVIERRE Aurélien

Secrétaire de Séance : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 17



Délibération 2024-27 : Budget communal – autorisation de signature pour un emprunt

Après avoir présenté les composantes de la décision modificative n°1, adoptée par le Conseil Municipal, décision abondant de 40.000 € le montant des crédits déjà ouverts pour un montant de 140.000 € au budget primitif 2024 en recettes d'investissement au chapitre 16 « emprunt », Monsieur ROUSSARIE, adjoint chargé des finances, présente les résultats de la consultation effectuée auprès de 4 organismes bancaires en vue de la mobilisation d'un emprunt de 180.000 €, sur la base d'un taux fixe, à échéance d'amortissement trimestrielle, sur 2 simulations de durée à 12 ans et 15 ans.

Après analyse des 4 propositions, le choix s'est porté sur l'offre de financement présenté par la Banque Postale, selon conditions et caractéristiques suivantes :

Montant du contrat de prêt :	180.000 €
Durée du contrat de prêt :	12 ans
Objet du contrat de prêt :	financement des investissements
Taux d'intérêt annuel :	taux fixe de 3,70 %
Mode d'amortissement :	constant
Echéances d'amortissement et d'intérêts :	périodicité trimestrielle
Remboursement anticipé :	autorisé à une date d'échéance d'intérêts moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Commission d'engagement :	0,20 % du montant du prêt, soit 360 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Approuve l'offre de prêt auprès de la Banque Postale pour un montant de 180.000 € aux conditions et caractéristiques ainsi présentées
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus, à intervenir auprès de la Banque Postale.

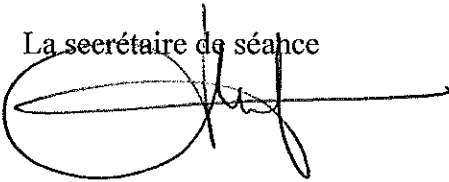
Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 04/09/2024

La secrétaire de séance



Le Maire

Jean-Pierre BOTHEREAU

